

11 octobre 2005

N° 2005 – 3936

MERCIALYS
Promesse d'actions

- Résultat de l'offre à prix ouvert sur le marché Eurolist annoncée par les avis N° 2005 -3763 du 28 septembre 2005 et N° 2005 -3811 du 30 septembre 2005.
- Conditions d'ouverture du marché le 12 octobre 2005.

1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX OUVERT

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des intermédiaires, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total, elle a enregistré 30 409 ordres d'achat portant sur un montant global de 139 127 817,46 euros.

L'état global de la demande se décompose ainsi :

ORDRES	Nombre d'ordres	En euros
Ordres C	13 371	50 836 938 ,95
Ordres A	14 959	54 257 799,76
Ordres B	2 079	34 033 078,75
TOTAL	30 409	139 127 817,46

Conformément aux indications données dans les avis N° 2005 -3763 du 28 septembre 2005 et N° 2005–3811 du 30 septembre 2005, EURONEXT PARIS SA **a coté un cours de 18,13 euros.**

Le nombre de titres offerts s'élève à 2 360 728 titres, représentant 20% du nombre total de titres mis sur le marché dans le cadre de l'introduction en bourse et un montant de 42 799 999 euros.

Ces 2 360 728 titres ont été alloués à hauteur de 75% aux ordres C, et à hauteur de 25% aux ordres A.

Répartition de l'offre :

ORDRES	Pourcentage de réponse	Nombre de titres alloués
Ordres C	63,143600%	1 770 546
Ordres A	19,721100%	590 182
Ordres B	0,000000%	0
TOTAL		2 360 728

N.B: Il est rappelé que dans le cas où l'application du pourcentage de réponse des ordres n'aboutirait

pas à un nombre entier de titres, ce nombre serait arrondi au nombre entier immédiatement inférieur.

2 - COTATION

Du 12 octobre au 14 octobre 2005 inclus, les cotations interviendront sur le système NSC sur une seule ligne de cotation et sous le libellé : « **Mercialys Promesses** »

Code ISIN : FR0010241638

Groupe de valeurs : 16

Code mnémonique : MERY

Il est rappelé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées entre le 12 et le 14 octobre 2005 inclus, le libellé « Mercialys Promesses ». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne « Mercialys Promesses d'actions ».

Dispositions particulières le 12 octobre 2005 :

Le 12 octobre 2005, les promesses d'actions Mercialys seront négociées dans les conditions suivantes :

- Pré ouverture du marché de l'action : **7h15**
- Ouverture : **10h00**
- Cours de référence : **prix de l'OPO soit 18,13 euros**
- Seuil de cotation : **en principe fixé à +/-20 % du cours de référence.**

Si le prix excède les seuils statiques à l'ouverture, le marché est réservé pendant 15 minutes. Le nouveau prix de référence utilisé est le seuil précédemment atteint (seuil haut ou seuil bas). Les intervalles statiques de prix sont alors fixés à +/- 10% du nouveau prix de référence.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu en matière de seuils.

Dès le jour de bourse suivant, les règles habituelles du continu, en matière de seuils et de durée de réservation, seront appliquées à la cotation de la valeur.

A compter du 17 octobre 2005, toutes les actions Mercialys composant le capital seront cotées sous le libellé « **Mercialys** »

Code ISIN : FR0010201638 (inchangé)

Groupe de valeurs : 16 (inchangé)

Code mnémonique : MERY (inchangé)

3 – Résultat du Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, la demande enregistrée par le syndicat de placement porte sur un montant de 3 072 M€.

4 - Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO

les opérations de règlement-livraison des négociations du 11 octobre 2005 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part IXIS Securities (Code Affilié 560) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 14 octobre 2005. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 13 octobre 2005 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 11 octobre 2005.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de règlement-livraison des négociations du 11 octobre 2005 seront annulées.

5 – Nombre de promesses d'actions admises sur Euronext

A l'issue de l'Offre, le nombre de promesses d'actions Mercialys, admises sur Euronext, s'élèvent à 71 803 640, dont 60 000 000 émises dans le cadre de l'augmentation de capital en rémunération des apports en nature d'actifs immobiliers, et 11 803 640 émises dans le cadre de l'augmentation en numéraire. La valeur nominale de ces promesses d'actions s'élève à 1 euro et la date de jouissance est fixée au 1^{er} janvier 2005.